

Loi de finances
exercice 2025

**Retour sur les
innovations
majeures** P.7

Région des Savanes P.3
Voeux des populations au gouverneur Atcha



Jeu Capsules
DJAMA

**C'est jusqu'au
31 janvier** P.6



Récépissé
N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Nouvelle Opinion

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations
générales d'analyses et de publicité

N° 895 du 06 janvier 2025



Adresse à la nation

Voeux de Faure Gnassingbé pour 2025

P.3



**VIGILANCE**

Toute vente aux enchères publiques organisée par l'Office Togolais des Recettes (OTR) est publiée sur son site web

www.otr.tg

et par voie de presse dans le quotidien national Togo-Presse.

L'OTR ne demande jamais de transfert Tmoney (Mixx by yas) ou Flooz (Moov money) sur un numéro privé.

Vérifiez TOUJOURS les informations sur nos pages officielles ou appelez gratuitement notre centre de contact au **8201** en cas de doute.



Signalez toute tentative d'escroquerie en appelant le numéro vert

Adresse à la nation

Vœux de Faure Gnassingbé pour 2025

Le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé n'a pas dérogé à la tradition en fin d'année 2024. Mardi 31 décembre, à quelques minutes avant l'entrée dans la nouvelle année, le numéro 1 togolais a adressé ses vœux de nouvel an au peuple togolais. Il se projette sur 2025 en annonçant les grands défis qui attendent le pays. En effet, dans son adresse à la nation, en début de propos, le Président de la République a d'abord exposé le tableau de 2024, marqué par une conjoncture économique, due aux conflits dans le monde qui ont rompu d'une manière ou d'une autre le circuit économique. L'inflation, la faiblesse du pouvoir d'achat sont les ressentis de ces réalités qui pèsent sur le quotidien des togolais à l'en croire. Le chef de l'Etat n'occulte pas les préoccupations dans le domaine agricole, causées par la crise climatique, laquelle menace la sécurité alimentaire des togolais. La situation sécuritaire, l'autre sujet brûlant de l'heure est une question à laquelle les autorités s'évertuent à prendre des mesures plus fortes.

Faure Gnassingbé a fait le rappel de quelques dispositions prises, en faveur des populations l'année écoulée, notamment, la réalisation d'ouvrages, la réalisation de plus de 1900 kilomètres de pistes (2020-2024), la construction d'ouvrages hydraulique, l'attention particulière accordée au secteur de la santé en dotant les structures sanitaires d'équipements modernes d'une valeur de 20 milliards de F.CFA, la construction des salles de classe, la baisse

des coûts de transports et le contrôle du prix des produits de premières nécessités, la prime spéciale de fin d'année octroyée à 150 000 fonctionnaires, la réduction du coût de l'électricité. Au regard du contexte économique mondial, il est clair que 2024 n'a pas été parfaite sur toute la ligne, mais la plus grande partie de ce qui a été programmé a été réalisée souligne-t-il. Il estime que pour 2025, des dispositions beaucoup plus adaptées seront prises pour l'atteinte des objectifs, notamment dans les secteurs clés. « En 2025, j'attacherai une attention vigilante à ce que le plus grand nombre possible d'objectifs soient atteints. C'est le cas notamment en matière d'énergie et d'industrie ; c'est le cas aussi dans le domaine social où nous devons redoubler d'effort pour la santé et l'éducation », a-t-il indiqué. Sur le plan politique il annonce les grands changements : « En février prochain, un Sénat sera mis en place et dans les mois qui suivent la réforme constitutionnelle votée en 2024 entrera en vigueur. Le Togo deviendra alors une véritable démocratie parlementaire comme c'est le cas dans plusieurs grands pays, notamment l'Inde, l'Ile Maurice, le Royaume-Uni ou l'Allemagne, par exemple. Je me réjouis de cette évolution qui permettra au peuple togolais d'être mieux représenté et contribuera donc efficacement à la préparation de l'avenir du pays. »

C'est donc sur ces mots de conviction et d'espoir que le numéro 1 togolais a clos son adresse à la nation du 31 janvier 2024.

Discours de son excellence monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, président de la république

Mes chers compatriotes du Togo et de la Diaspora.

Fidèle cette année à la tradition qui veut que le Chef de l'Etat offre ses vœux à la Nation à l'occasion du Nouvel An, je vous présente ce soir ceux que je forme pour le Togo, pour vous-mêmes et ceux qui vous sont chers.

Notre pays, comme l'ensemble des nations du monde a connu une année 2024 difficile à beaucoup d'égards. Au cours de l'année écoulée, les conséquences de nombreux conflits ont pesé sur chacun d'entre nous. La guerre qui oppose l'Ukraine à la Russie, outre son coût humain, déstabilise les circuits commerciaux mondiaux. Le conflit israélo-palestinien exacerbe le risque d'un embrasement généralisé au Moyen-Orient. Là encore ce sont les voies du commerce mondial qui s'en trouvent fragilisées. Plus préoccupant, le risque de guerres commerciales s'est accru, en particulier entre les Etats-Unis et la Chine.

Ces conflits nuisent à notre développement économique et sont souvent à l'origine d'une inflation qui pèse sur le

pouvoir d'achat de chacun d'entre nous.

Mon autre grande préoccupation concerne, vous vous en doutez, la crise climatique. Celle-ci affecte



durement notre activité agricole et contribue à accroître l'insécurité alimentaire. En effet, moins le climat est prévisible, plus il est difficile pour nos agriculteurs d'organiser leur production.

A ces difficultés, se rajoute dans la sous-région, une situation sécuritaire difficile qui s'étend aujourd'hui à l'ensemble du Sahel. Guerres commerciales, crise

climatique, conflits sécuritaires, rien n'indique aujourd'hui que 2025 verra facilement disparaître ces difficultés.

Pourtant, malgré ces différentes crises, je veux vous

dire, ce soir, ma conviction que notre pays avance et que nous pouvons ensemble, si nous en avons l'ambition, tracer un chemin plus optimiste pour l'avenir. C'est en ce sens que le Gouvernement togolais a pris en 2024 les mesures que la situation imposait.

D'abord en faveur des populations rurales. Nous avons poursuivi l'effort pour renforcer la sécurité alimentaire, œuvrer en faveur de la souveraineté alimentaire et permettre à nos vaillants agriculteurs de vivre dignement de leur travail.

C'est ainsi qu'au cours de l'année écoulée, le budget de l'Etat a alloué plus de 10 milliards au profit de 149.000 producteurs agricoles à travers divers mécanismes d'aide à l'agriculture. C'est ainsi aussi que l'Etat a subventionné l'achat d'engrais à hauteur de 17 milliards 900 millions, déployé 400 tracteurs agricoles et distribué 3 500 kits d'irrigation.

Pour aller plus loin, j'ai procédé en 2024 au lancement du programme de construction de 21 ponts modulaires mixtes en acier et béton. Cet ambitieux programme permettra le désenclavement du milieu rural, condition essentielle de son développement économique et social.

Dans le secteur de l'eau, à travers différentes initiatives, ce sont plus de 350 ouvrages hydrauliques qui ont été réalisés au cours de l'année sur l'ensemble de notre territoire et sur la période 2020-2024, ce sont 3 000 ouvrages que nous avons pu réaliser.

Et enfin, ce sont plus de 1.900 kilomètres de pistes qui ont été ouvertes ou réhabilitées chaque année depuis 2020, améliorant de manière très significative l'accès de nos agriculteurs aux marchés. Cet effort majeur pour le secteur agricole est essentiel pour l'avenir de notre pays.

Au-delà de ces efforts au bénéfice du secteur agricole, une attention toute particulière a été portée au secteur de la santé. En janvier 2024, a été lancée le chantier de l'AMU (l'Assurance Maladie Universelle) qui vise à assurer à chaque citoyen un accès équitable à des soins de santé de qualité.

Cette ambitieuse réforme concerne en particulier les employés ceux qui travaillent dans le secteur informel et ceux qui résident dans les milieux ruraux au Togo. De même, en 2024 le Togo a pu doter plusieurs centres de santé d'équipements médicaux modernes d'une valeur de plus de 20 milliards de FCFA.

Dans le même sens, nous avons augmenté les efforts de l'Etat au bénéfice de l'Education Nationale. C'est ainsi qu'en 2024, plus de 2 000 salles de classes ont été construites et réhabilitées sur les 7 000 classes réalisées dans le cadre de la feuille de route gouvernementale, et ce sont près de 4.400 postes d'enseignant qui ont été ouverts au concours national de décembre 2024, portant à 15 000 le nombre d'enseignants recrutés sur les quatre dernières années.

Enfin, comme annoncé ces derniers jours, le Gouvernement a lancé un vaste plan de lutte contre la vie chère. Ce plan comprend : une baisse des coûts de transport et un contrôle de prix des produits de première nécessité, accompagné d'un dialogue fructueux avec les importateurs et les grossistes. Par ailleurs, en plus de la prime spéciale de fin d'année dont bénéficient plus de 150.000 d'entre vous, la réduction des tarifs d'électricité concernera plus d'un million de togolais.

Mes Chers compatriotes. Toutes ces mesures vont dans le bon sens et préparent l'avenir de la même manière que les dépenses sécuritaires garantissent notre indépendance.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2024, j'ai donné des instructions pour que soient significativement augmentées les dépenses liées à la lutte contre le terrorisme et que soit encore mieux protégée la frontière au nord de notre pays. Et je veux ici rendre un hommage appuyé à nos forces de défense et de sécurité avec lesquelles j'ai passé le jour de Noël dans le Nord.

Mais la crise sécuritaire ne saurait être réglée par la seule réponse militaire. L'accent doit être mis sur la région des Savanes pour qu'elle ne soit pas laissée en marge du développement national. Ma conviction profonde est qu'au-delà du militaire, il faut le développement économique. Mais au-delà du développement économique, il faut du dialogue communautaire car il faut rétablir la confiance.

L'ensemble de ces actions et de ces initiatives représente un coût significatif pour nos finances publiques. Dans ce contexte, je me réjouis que la communauté internationale ait reconnu la qualité de l'action économique du Togo.

Cette reconnaissance s'est notamment traduite par la signature de plusieurs accords d'aide au financement

Suite à la page 4

Adidogomé-Assiyéyé Le chef de l'Etat solidaire envers les victimes

Le 31 décembre 2024, les commerçants et commerçantes d'Adidogomé-Assiyéyé, ont été touchés par un véritable drame suite à un incendie qui a ravagé le marché.

ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, Mme Kayi Mivedor-Sambiani, ministre en charge du Commerce, Mme



Face à ce malheur, le Chef de l'Etat n'est pas resté indifférent. Dès qu'informé, il a dépêché les membres du gouvernement sur les lieux le 02 janvier dernier. Un geste qui témoigne de la solidarité du numéro 1 togolais envers les sinistrés.

La délégation composée du colonel Hodabalo Awaté,

Mazamesso Assih, ministre en charge du développement à la base, Zouréhatou Kassah-Traoré, gouverneur du District Autonome du Grand Lomé (DAGL).

La délégation a été accueillie par les autorités locales, dont le maire et ses adjoints, ainsi que les

secrétaires généraux de la préfecture du Golfe et de la commune du Golfe 7. Ensemble, ils ont effectué une visite sur le site du drame. L'objectif est de venir soutenir les sinistrés, leur apporter du réconfort ainsi que les messages de compassion du Chef de l'état. Le Colonel AWATE Hodabalo, a dans son mot encouragé tous les sinistrés à faire preuve de vigilance en respectant les règles de

sécurité tout en évitant les fournaises traditionnelles dans le marché. Il a n'a pas manqué de les inviter à plus coopérer avec la municipalité afin de prévenir de tels désagréments à l'avenir.

Pour sa part, le ministre en charge du commerce a saisi l'occasion pour sensibiliser, une fois encore, les usagers du marché aux bonnes pratiques pour la sauvegarde des biens et personnes. Pour avoir

dépêché cette délégation ministérielle, le Maire de la commune Golfe7 n'a pas manqué d'exprimer ses sincères remerciements au Chef de l'Etat pour son soutien indéfectible et sa préoccupation sur comment faire pour permettre aux sinistrés de se relever, d'aller de l'avant et de reconstruire non seulement leurs affaires, mais aussi leurs vies et le marché.

Kodjovi

Discours de son excellence monsieur Faure Esozimna Gnassingbé, président de la république

Suite de la page 3

d'investissements et de programmes sociaux par les grandes banques de développement comme la Banque Mondiale, la BAD (la Banque Africaine de Développement) ou la Banque Ouest Africaine de Développement.

Tous ces résultats économiques et sociaux sont conformes à la Feuille de Route 2020-2025 que j'avais donnée au Gouvernement et que, sous mon autorité, il applique année après année.

En 2025, nous aurons à poursuivre ces efforts. Il reste encore une année à courir pour cette Feuille de Route. C'est une planification rigoureuse qui a porté ses fruits. Et bien sûr, tout n'a pas pu être intégralement achevé mais la plus grande partie de ce que nous avions programmé a été réalisée.

En 2025, j'attacherai une attention vigilante à ce que le plus grand nombre possible d'objectifs soient atteints. C'est le cas notamment en matière d'énergie et d'industrie ; c'est le cas aussi dans le domaine social où nous devons redoubler d'effort pour la santé et l'éducation.

Mes Chers compatriotes, Togolaises, Togolais.

Je veux terminer ces vœux que je vous adresse pour 2025 en soulignant combien l'année qui vient marquera un renouveau de notre vie démocratique. En février prochain, un Sénat sera mis en

place et dans les mois qui suivent la réforme constitutionnelle votée en 2024 entrera en vigueur. Le Togo deviendra alors une véritable démocratie parlementaire comme c'est le cas dans plusieurs grands pays, notamment l'Inde, l'Ile Maurice, le Royaume-Uni ou l'Allemagne, par exemple.

Je me réjouis de cette évolution qui permettra au peuple togolais d'être mieux représenté et contribuera donc efficacement à la préparation de l'avenir du pays.

Mes chers compatriotes, Togolaises, Togolais.

Je suis conscients que nous ne pouvons pas à nous seuls changer la donne climatique, comme nous ne pouvons pas à nous seuls résoudre les conflits proches ou lointains. Mais nous devons agir, agir pour contribuer à la solution de ces crises comme nous devons agir pour protéger notre patrie des conséquences qu'elles peuvent avoir sur nous. Nous devons même aller plus loin et saisir les opportunités qu'elles offrent pour préparer un avenir meilleur.

C'est par ces réalisations que s'exprime pour chacun d'entre nous la fierté d'être togolais. Faisons en sorte, ensemble, qu'en 2025, cette fierté soit renouvelée.

Bonne année à tous et que Dieu bénisse notre cher pays le Togo.

MF

ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOS ROUTES		
TARIFS DE PEAGE		
VEHICULES	CATÉGORIES	TARIFS
	2 roues	50F
	Tricycle	100F
	Vehicule léger	500F
	Minibus de 9 à 15 places	500F
	Autocar / Bus	1500F
	Poids lourd à 2 essieux	2500F
	Poids lourd à 3 essieux	3000F
	Poids lourd à 4 et 5 essieux	3000F
	Poids lourd à 6 et 7 essieux	3500F
	Poids lourd à 8 et plus	5000F

Région des Savanes

Voeux des population au gouverneur Atcha

Après avoir pris les rênes du gouvernorat de la région des Savanes, Affoh Atcha-Dédji a reçu lors de la cérémonie de présentation de locales, des vœux de prospérité, de santé et de paix pour l'année à venir. Une occasion pour lui d'adresser les mêmes vœux au Président



vœux de fin d'année, les membres des services déconcentrés, les élus locaux, le commandement militaire ainsi que les différentes couches socioprofessionnelles de la région.

Cette rencontre chaleureuse a été l'occasion d'échanger avec les autorités

de la République à qui il a demandé au Dieu le Très Haut, le Très Clément et le Très Miséricordieux d'accorder la santé, la sagesse, une longue vie, de l'assistance, de l'éclairer, et de l'illuminer davantage afin qu'il arrive à travers sa vision et son leadership à développer le pays pour le bonheur des



populations.

Après avoir exprimé une fois encore ses vifs remerciements et sa profonde gratitude au Chef de l'Etat

pour la confiance renouvelée à sa modeste personne, le gouverneur a enfin manifesté sa gratitude envers tous les acteurs de la région et a

réaffirmé son engagement à travailler main dans la main pour le développement de la région

Rappelons que la région des Savanes est composée de 16 communes et 69 cantons. Limitée au nord par le Burkina Faso, au sud par la région de la Kara, à l'Est par le Bénin, à l'Ouest par le Ghana et a une superficie de 8470km².

Kodjovi

Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités
Récépissé
N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO
Arimiyao
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Alassani A.
Stanislas

Imprimerie

Yanidel print,
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

Nouvel an 2025

L'OTR honore ses agents

L'Office Togolais des Recettes (OTR) dans l'intérêt de se projeter sur 2025 a célébré vendredi 3 janvier dernier avec faste la nouvelle année avec l'ensemble du personnel. Evènement qui a permis de célébrer et décorer des agents admis à la retraite et de promouvoir d'autres.

La cérémonie a été marquée par un moment de prière au cours duquel le personnel ensemble avec le Commissaire Général, Dr Philippe Kokou TCHODIE, ont invoqué la grâce divine pour lui confier cette année 2025 et présenter les ambitieux et objectifs à atteindre.

Pour l'occasion, le Commissaire Général, Dr Philippe Kokou TCHODIE, a

présenté ses vœux de santé, de paix, de prospérité et de réussite à l'ensemble du personnel, tout en les invitant de relever les défis de l'année. Lors de cette célébration, l'office pour avoir reconnu le travail effectué par certains agents qui ont été admis à faire valoir leur droit à la retraite, n'a pas manqué de les honorer et décorer. Des diplômes d'honneur ont été décernés.

C'est dans ce sens que 52 de ces agents ont été remerciés pour leur dévouement et leur contribution au développement de l'institution. Par contre, d'autres agents à travers cette même cérémonie sont promus par rapport à leur compétence au travail. Il



s'agit de 214 agents élevés aux grades d'agent d'appui sénior, de professionnel technique et de professionnel sénior et aussi de 383 élèves douaniers, 50 sous-officiers et 59 officiers, qui ont accédé à

des grades supérieurs.

Notons que cette célébration démontre une fois encore combien l'OTR reste engagé et déterminé aux côtés de son personnel pour

le motiver davantage dans l'atteinte de ses objectifs qui est celui de mobiliser les recettes pour mieux soutenir le développement économique du Togo.

Elom

Jeu Capsules DJAMA

C'est jusqu'au 31 janvier

La Société Nouvelle de Boissons (SNB), prolonge le Jeu Capsules Djama jusqu'au 31 janvier 2025. Un jeu qui continue de faire des heureux gagnants.

L'objectif est de permettre aux consommateurs de repartir encore avec plus de gros lots.

Lancé en septembre dernier avec un véritable

les amener à plus découvrir les nouvelles capsules DJAMA et de savourez chaque instant avec un goût unique les produits SNB.

Le Jeu Capsules DJAMA se présente comme une opportunité idéale de vivre une expérience ludique tout en dégustant vos boissons préférées.

Grâce à la Société

engouement, ce jeu initié par la SNB, a veu récompenser les fidèles consommateurs des produits Djama à l'instar de DJAMA PILSNER, DJAMA LAGER, DJAMA PANACHÉ et WARSTENER. Avec cette prorogation, la SNB voudrait faire participer un grand nombre de personnes afin de

Nouvelle de Boissons (SNB), vous pouvez désormais tenter votre chance jusqu'au 31 janvier 2025 et profiter par miser sur la BAIC by Diwa qui est toujours en jeu. Alors ne ratez pas cette prolongation qui promet encore plus de gagnants et de surprises !

Elom

Loi de finances exercice 2025

Retour sur les innovations majeures

La loi de finances, exercice 2025 est adoptée à l'unanimité vendredi 27 décembre 2024 par les députés. D'importantes innovations majeures ont été apportées à cette nouvelle disposition.

En effet, elles touchent notamment les mesures fiscales dans le but de renforcer l'économie et le bien-être social.

Le projet de loi de finances, exercice 2025, s'équilibre en ressources et en charges à deux mille trois cent quatre-vingt-seize milliards cinq cent quatre-vingt-huit millions neuf cent soixante-douze mille (2.396.588.972.000) francs

CFA contre deux mille cent soixante-dix-neuf milliards cent vingt-cinq millions neuf mille (2.179.125.009.000) francs CFA dans la loi de finances de l'année 2024, soit une hausse de 9,9% et deux mille deux cent cinquante milliards six-cent millions six cent six mille (2.250.600.606.000) francs CFA dans la loi de finances rectificative, exercice 2024, soit une hausse de 6,5%. Les recettes budgétaires enregistrent une augmentation de 196,5 milliards de francs CFA pour s'établir à 1.475,6 milliards de francs CFA contre 1.279,1 milliards de francs CFA en 2024, soit une hausse de

15,4%.

Cette hausse est portée essentiellement par les recettes fiscales qui passent de 1.042,1 milliards de francs CFA en 2024 à 1.200 milliards de francs CFA en 2025, soit une hausse de 15,2%. Par rapport aux avantages que présente cette nouvelle loi de finances, il faut noter que le gouvernement a récemment annoncé une série de mesures sociales et fiscales, en plus des mesures reconduites visant à améliorer les conditions de vie des populations, soutenir les entreprises locales et stimuler l'économie. Parlant de mesures, l'on peut citer :

- la réduction des droits d'accises sur les produits naturels fabriqués localement par les petites et moyennes entreprises (PME) ;
- la réduction des droits d'enregistrement des marchés publics financés sur

fonds internes, qui passent de 2% à 1,5% ;

- l'institution d'un régime douanier dérogatoire pour le gasoil utilisé exclusivement par les machines et engins industriels non routiers ;

- la limitation de la déductibilité des frais d'assistance technique à 25% ; ne s'applique plus aux nouvelles entreprises, leur offrant ainsi une plus grande flexibilité financière.

Il faut dire que ces initiatives ambitieuses et stratégiques selon le gouvernement, visent à promouvoir une croissance inclusive et durable et traduisent également la volonté du gouvernement de bâtir une économie résiliente, équitable et inclusive tout en améliorant la qualité de vie des citoyens. Signalons qu'elles permettent également de renforcer le tissu entrepreneurial local et

de stimuler les investissements dans des secteurs stratégiques.

Quant aux mesures fiscales proposées, elles visent selon le gouvernement, à favoriser l'essor des secteurs économiques stratégiques tout en assurant une mise en conformité du dispositif avec les normes communautaires et internationales et permettre une meilleure application de la réglementation fiscale en matière de lutte contre la fraude fiscale.

Le gouvernement estime que toutes les priorités et choix stratégiques d'allocation des ressources sur la période prennent en compte le renforcement des mécanismes d'inclusion, d'intégration, d'équité et du genre avec une primauté pour les jeunes et les femmes.

Elom

Limitation des vitesses

Des mesures pour renforcer la sécurité routière et celle des usagers

Un arrêté interministériel signé le 20 décembre dernier, fixe désormais des vitesses maximales autorisées qui varient en fonction de la zone géographique (urbaine ou hors agglomération) et du type de véhicule ou d'usage (transport public ou privé de passagers ou de marchandises).

Cette mesure du gouvernement togolais d'une part, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la sécurité routière avec l'adoption de nouvelles limitations de vitesse sur le réseau routier national. Et d'autre part, elles

ou des marchandises, qu'ils soient publics ou privés, ne devront pas dépasser 50 km/h. Cette limitation selon le gouvernement, vise à réduire les risques d'accidents dans les zones densément peuplées.

Rase campagne

A ce niveau, le gouvernement a fait comprendre que les taxis pourront circuler à une vitesse maximale de 90 km/h, mais les véhicules transportant des produits inflammables ou d'autres matières dangereuses

ville, leur vitesse maximale est fixée à 50 km/h.

En rase campagne, les limites varient entre 60 km/h et 90 km/h, selon la cylindrée des engins.

Renforcement des contrôles

Pour garantir l'application de ces nouvelles réglementations, des

dispositifs de contrôle seront mis en place à travers le pays. Les autorités s'engagent à veiller au respect de ces nouvelles limitations pour réduire les accidents et améliorer la sécurité routière.

Le gouvernement espère que ces nouvelles mesures contribueront à la réduction

des accidents de la route et permettront un meilleur contrôle de la circulation sur le réseau routier national.

Les usagers sont donc invités à se conformer strictement aux nouvelles vitesses maximales autorisées pour leur sécurité et celle des autres.

Elom

Identification biométrique

Le Togo poursuit son objectif en matière de progrès social et administratif

Le gouvernement togolais dans sa vision de favoriser l'inclusion sociale et stimuler le développement économique, ambitionne doter chaque citoyen résidant sur le territoire d'une identité numérique biométrique. Avec le soutien de la Banque mondiale à travers le Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion (Wuri) en Afrique de l'Ouest, ce projet prend forme au Togo avec la mise en place de l'e-ID.

L'objectif visé est d'éradiquer la notion de « citoyens fantômes » tout en garantissant une identité numérique pour chaque individu. D'où le slogan « e-ID Togo, une identité pour tous ! ». Notons que cette initiative du gouvernement togolais, est partie du constat qu'une bonne partie de la population ne dispose pas de documents d'identité formels. Une situation qui selon le gouvernement, limite l'accès aux services publics, à l'éducation, aux soins de santé et à de nombreuses opportunités économiques. De l'autre côté, les statistiques ont également prouvé que la carte nationale d'identité (CNI) a longtemps été un sésame précieux, mais son obtention exige plusieurs documents et le paiement d'une taxe de 5 000 francs CFA. C'est

face à cette tractation que le gouvernement a décidé de réformer pour garantir une identité à tout le monde. Ce qui justifie cette avancée vers le

une idée sur le préenregistrement et l'obtention de la carte e-ID qui d'ailleurs, ne remplace ni la carte nationale d'identité ni le passeport. Cette



projet e-ID. Une démarche qui repose sur l'utilisation de technologies biométriques pour enregistrer et authentifier les citoyens. Les empreintes digitales, la reconnaissance faciale et d'autres éléments d'identification unique sont collectés afin de créer une base de données centralisée et sécurisée.

Pour avoir plus d'information sur ce projet e-ID, les citoyens peuvent se rendre sur le site de l'Agence Nationale d'Identification (ANID) à l'adresse suivante : <https://preinscription.anid.gouv.tg>. Ce qui leur permettra d'avoir

carte selon l'agence, contient la photo de l'identifiant ainsi que d'autres informations comme (nom, prénoms, date de naissance et sexe), un numéro d'identification unique (NIU) et un code QR ». Il s'agit donc d'une carte qui authentifie l'identité de la personne grâce à la biométrie, et le numéro d'identification unique inscrit sur la carte est attribué à vie au titulaire.

Au demeurant il permettra de créer une base de données qui servira de référence pour la vérification de l'identité des bénéficiaires de services publics, privés ou sociaux.

Elom



visent à assurer la sécurité des usagers de la route tout en prenant en compte les spécificités des différents types de véhicules.

Par rapport à cet arrêté, le gouvernement fait en sorte que les limitations se différencient selon les zones.

Zone urbaine

En ce lieu, les véhicules transportant des passagers

devront se limiter à 70 km/h afin de prévenir tout risque d'incident grave.

Vitesse des motos, tricycles et quadricycles

Les motos, tricycles et autres quadricycles, qui représentent une grande partie des véhicules circulant dans les zones urbaines, devront également respecter des limitations strictes. En

TMoney
devient

mixx

By **yas**

www.yas.tg @ in f Service client : 888